



LA **PLAINE**
DES PALMISTES

Affaire 28-070524

Fond d'Investissement des Routes et des Transports
(FIRT)2024

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **30 avril 2024** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 07

Procurations : 03

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : Emilie NALEM

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SEPT MAI
2024

L'an deux mille vingt-quatre le **SEPT MAI** à **DIX-HUIT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1ère adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2ème adjoint – Joan DORO 4ème adjoint – Gina DALLEAU 5ème adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6ème adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7ème adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Mylène MAHALATCHIMY 3ème adjointe à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR – Elisabeth BAGNY conseillère municipale

Publicité faite le 14/05/2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20240507-DCM28-07052024-DE
Date de télétransmission : 13/05/2024
Date de réception préfecture : 13/05/2024

Affaire 28-07052

Fond d'Investissement des Routes et des Transports (FIRT)2024

Le Maire, rappelle que lors de la réunion du 14 décembre 2023, l'assemblée plénière du Conseil Régional a fixé le montant prévisionnel de la part du produit de la taxe spéciale de consommation sur les carburants (TSCC), qui sera allouée aux communes au titre du FIRT 2024 à 53 312 739€.

La dotation prévisionnelle pour 2024 sera composée comme suit :

	Rappel BP 2023	BP 2024
Produit TSCC *	230 822 632 €	239 500 175 €
Dont part communes	51 381 118 €	53 312 739 €
Plaines des Palmistes	907 221 €	941 327 €

*Taxe Spéciale de Consommation sur les Carburants

Il est rappelé, que ces montants restent prévisionnels. Les montants définitifs étant fonction de l'évolution réelle de la consommation de carburant, qui sera effective mensuellement lors du versement des dotations.

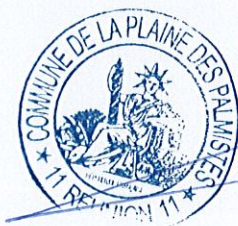
Par ailleurs, afin de remettre à jour la base de données en matière de voiries communales, le Conseil régional sollicite la Commune afin de compléter le tableau annexé au présent rapport, après délibération du conseil municipal. Sur la base du travail de recensement réalisé par les services, en lien avec les données déclarées à la DGFiP, le linéaire communal s'établit à 62,885 kilomètres au 31 décembre 2023.

Pour mémoire, la mise à jour précise de ce linéaire par géolocalisation est programmée dans les prochains mois, via un accompagnement du dispositif Petites Villes de Demain.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** le linéaire total de la commune au 31 décembre 2023 (annexe1),
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

FIRT - PART DES COMMUNES

COMMUNE de LA PLAINE DES PALMISTES

Linéaire total de la commune au 31/12/2023 (en km) certifié par délibérations du Conseil Municipal	Revêtement			Non revêtus	Total	Nombre de radiers
	Enrobés	Bicouche	Béton			
Linéaire de chemin communaux	52 429 km		4 731 km	5 696 KM	62 885 km	8
Linéaire de chemin ruraux						
Observations						

Exécution budgétaire : 2023

	Investissement	Fonctionnement
Routes	1 197 318.27 €	20 882.25€
Transports publics de personnes (y compris Transports scolaires)		

A.....
Le.....

Monsieur le Maire,